

leurs dépens pour en pourvoir les Magazins d'Ingolstat, ils s'en sont excusez sur la misere dans laquelle les a jettez les subsides ordinaires & extraordinaires qu'ils ont payé depuis 3. ans, tant aux Commissaires de S. M. I. qu'aux Officiers des troupes qui ont été comme en discretion dans leur País.

Pour revenir à la suite des expeditions de Mr. de Villars, les Magistrats d'Ulme lui ont écrit une lettre aussi soumise & aussi respectueuse que celle qu'ils avoient reçu de ce General étoit fiere & menaçante ; ils lui ont renvoyé comme il le demandoit, Mr. d'Argelot Colonel du Regiment de Languedoc, & les domestiques de Mr. de Plancy Capitaine de la Gendarmerie, qui depuis trois ans étoient détenus prisonniers dans leur Ville contre les loix de la guerre & au préjudice de la Capitulation : ils tâchent de se décharger de ce procedé sur les ordres précis qu'ils disent en avoir reçu de la Cour de Vienne.

Mr. d'Imecourt & Mr. de Perry ayans passé le Danube audeffus d'Ulme avec un Détachement de Cavalerie & de Dragons, a mis sous contribution toute la partie du Cercle de Suabe qui est entre l'Isher & le Danube jusques au Lac de Constance, d'où il a rapporté des sommes considerables, & ramené quantité de Balifs pour otages du restant ; comme il n'a trouvé aucune opposition, il n'a aussi fait aucuns ravages, à la reserve de l'Abbaye de Wiblingen, située à une petite lieue d'Ulme au confluent du Danube & de l'Isher, qui ayant refusé de se soumettre aux contributions, à cause qu'elle croyoit d'être en sûreté par la
proximité